



## ECOLES DE SAINT PRIVAT DES VIEUX

**Un mouvement de grève est annoncé le Mardi 31 03 2026** et il est susceptible d'entraîner des perturbations dans le fonctionnement des écoles.

Ne pouvant estimer l'ampleur de cette mobilisation (personnels enseignants, agents municipaux), **la Commune a préféré annuler les repas de cantine** auprès du traiteur afin **d'éviter tout gaspillage alimentaire**. Le repas ne sera donc pas comptabilisé si vous êtes déjà inscrits.

**Pour que les enfants puissent être accueillis entre 11h30 et 13h30, les familles devront obligatoirement :**

→ **Inscrire leurs enfants en garderie du midi** sur l'espace Famille <http://www.espace-citoyens.net/stprivatdesvieux/espace-citoyens/> afin que le service ait connaissance du nombre d'enfants à encadrer.

→ **Fournir le repas à leurs enfants sous forme de pique-nique** qui sera conservé à température ambiante (nos équipes ne pourront pas stocker les pique-niques dans les réfrigérateurs)

L'éducation nationale communiquera lundi 30 mars les intentions de grève des personnels enseignants. En fonction de ses possibilités, la commune mettra en œuvre le service Minimum d'accueil sur le temps scolaire lorsque cela sera nécessaire et assurera la continuité des accueils périscolaires selon ses possibilités.

L'organisation définitive dans chaque école ne sera connue que le lundi 30 mars qu'en fin de matinée et sera affichée dans les écoles, mise en ligne sur le site de la ville et sur les réseaux sociaux.

Nous comptons sur votre compréhension.



Le 27/03/2026

Le Maire

Philippe RIBOT